

Le 10 avril 2015

LETTRE OUVERTE DE LA CFDT A LA DIRECTION

Monsieur

Par votre note d'information, qui s'apparente plus à de la désinformation, vous laissez croire que nous souhaitons un nouveau protocole de 35 h: c'est faux

Depuis des semaines nous vous disons que notre protocole de 2002 nous satisfaisait pleinement !

Par contre, VOUS, nous avez envoyé un document reprenant les termes de protocole d'accord

Un avenant n'est pas un protocole !

Jamais vous ne nous avez proposé de travailler sur le protocole de 2002 bien au contraire vous l'avez dénigré !

A la CFDT nous avons pris le parti d'entrer en concertation sur quelques points bien précis, mais VOUS remettez en cause chaque point du protocole : temps de pause ; d habillage, de repas ...y compris le travail à la carte et les congés d'été... pris en octobre ! Ces points régis par les textes ne sont pas négociables_ !

A partir de cela nous vous avons demandé de prendre vos responsabilités vis-à-vis du personnel en dénonçant l'accord de 2002, simplement pour que la CFDT ne soit pas associée à votre hypocrisie qui vous a fait nommer « avenant » un document qui n'est rien d'autre qu'un nouveau protocole d'accord !

Alors Monsieur le Directeur, reprenons sur des bases saines nous avons tous à y gagner !

Au nom de la CFDT, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations syndicales.